



**ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**  
**REUNION DU BUREAU**  
*(Port-Louis, Maurice, le 04 Décembre 2014)*

-----

**LISTE DES DECISIONS**

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) s'est réuni le 04 décembre 2014 à Port-Louis, à Maurice, au Siège de la Bank of Mauritius. Toutes les Banques Centrales membres du Bureau ont pris part à la rencontre à l'exception de la Banque Centrale de Tunisie.

Dans ses remarques introductives, M. Rundheersing Bheenick, Gouverneur de la Bank of Mauritius, Président de l'ABCA, a indiqué que cette réunion du Bureau se tenait pour prendre en charge des questions urgentes, après le report des Réunions Annuelles de l'année 2014 (réunion du Bureau, Symposium, réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs) en raison de l'épidémie à virus Ebola et de la tentative non réussie d'organiser cette réunion en marge des Assemblées Annuelles des Institutions de Bretton Woods. Il a noté les progrès enregistrés par la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) et encouragé d'autres Banques Centrales membres à se faire inscrire sur la plateforme intranet. Il a mentionné que le Comité de Stabilité Financière (CSF) était en train de faire des efforts pour atteindre des pays non membres et souligné le besoin pour l'ABCA de donner ses points de vue sur des questions relatives aux agendas du CSF et du Continent en impliquant si nécessaire, d'autres structures régionales africaines.

Au terme de l'étude des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion, le Bureau :

1. a examiné le programme de travail et le budget correspondant du Secrétariat de l'ABCA, et sur la base des dispositions de l'Article 6, paragraphe 8, des Statuts de l'ABCA qui permettent notamment au Bureau d'adopter toutes règles ou tous règlements qui sont jugés nécessaires ou appropriés pour la conduite des travaux de l'Association, a décidé de soumettre le document aux Gouverneurs de l'ABCA pour adoption d'ici le 19 décembre 2014. De façon exceptionnelle, le Secrétariat considérerait qu'une Banque Centrale approuve le document si des observations ne sont pas reçues d'elle à la date limite. Après approbation, le Secrétariat soumettrait le programme de travail et le budget au Président, pour signature ;
2. a pris connaissance des activités entreprises par la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) en 2014. Il a salué le lancement de l'enquête sur les besoins des pays membres dans les domaines de la supervision et de la régulation bancaires ainsi que la création d'une plateforme intranet visant à promouvoir les

interactions entre les superviseurs. Le Bureau a invité les Banques Centrales membres qui n'ont pas encore transmis le questionnaire de l'enquête ainsi que les noms de leurs agents à inscrire dans la plateforme de le faire dans les meilleurs délais. Le Bureau a encouragé les deux Groupes de travail sur la gestion et la résolution des crises bancaires ainsi que sur la supervision transfrontalière à prendre les dispositions nécessaires pour accélérer leurs activités, en rapport avec le Président de la CSBA et le Secrétariat de l'ABCA. Le Bureau a autorisé la mise en œuvre du plan de travail de la CSBA pour l'année 2015, y compris l'organisation du séminaire sur la supervision macroprudentielle, reporté à une date ultérieure. Ce séminaire pourrait être abrité par la Banque d'Algérie ou MEFMI. Le Bureau a entériné le soutien des partenaires financiers comme GIZ et MFW4A dans la mise en œuvre des activités de la CSBA et a réitéré que la CSBA devrait être le point focal des activités envisagées dans le domaine des opérations bancaires transfrontalières et des questions connexes. Il a été demandé au Secrétariat de transmettre la maquette élaborée par GIZ à toutes les Banques Centrales membres en vue de recueillir leurs observations ;

3. a pris connaissance de la facture reçue par le Secrétariat de l'ABCA, provenant du Cabinet d'audit "Mazars Sénégal" sollicitant le paiement de 5.000.000 FCFA (US\$ 9.306), représentant le montant total de ses honoraires, montant payé habituellement au cours des dernières années à la suite de la présentation du rapport final du Cabinet au Conseil des Gouverneurs au mois d'août. Le Bureau a considéré que cette facture aurait été déjà payée si les Réunions Annuelles s'étaient tenues comme initialement prévues en août 2014, à Malabo, en Guinée Equatoriale et a donc décidé d'autoriser le paiement des honoraires, étant entendu que le Cabinet présenterait son rapport aux prochaines Réunions Annuelles ;
4. a exprimé son appréciation de l'assistance fournie par la BCEAO au Secrétariat de l'ABCA dans le cadre de la réorganisation des archives de l'ABCA et a remercié la BCEAO pour l'offre de couverture des coûts d'incinération des rebus d'archives de l'ABCA. Le Bureau a autorisé le Secrétaire Exécutif à prendre les dispositions nécessaires pour la réalisation de l'opération d'incinération ;
5. notant les difficultés causées par le report des Réunions Annuelles pour les activités et le calendrier normal des réunions de l'ABCA, a décidé que :
  - a. les prochaines Réunions Annuelles se tiendront en août 2015 à Malabo, en Guinée Equatoriale ;
  - b. le Secrétariat devrait soumettre la liste des thèmes aux Banques Centrales pour le choix d'un sujet pour le Séminaire Continental en mai 2015 et a relevé que l'inclusion financière pourrait être parmi les thématiques proposées. Le Bureau a noté qu'un séminaire régional sur l'inclusion financière co-organisé par la BEAC et le FMI se tiendrait en Afrique Centrale en mars 2015 ;
  - c. le Secrétariat de l'ABCA proposerait des amendements à des articles appropriés des Statuts de l'ABCA, qui seraient soumis à tous les membres de l'ABCA au moins trois mois avant la réunion du Conseil des Gouverneurs, compte tenu du fait que les Statuts actuels ne prennent pas en compte des situations où les Réunions Annuelles sont reportées en raison de circonstances imprévues.
6. a pris note du rapport du Secrétaire Exécutif relatif au 2<sup>ème</sup> Forum conjoint de l'Association des Institutions de Financement du Développement en Asie et dans le

Pacifique et de l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement, tenu du 4 au 6 novembre 2014, à Kuala Lumpur, en Malaisie ;

7. a pris note du transfert de la présidence de la Sous-région de l'Afrique Australe par la Central Bank of Lesotho à la Bank of Namibia.

Au terme des travaux, le Bureau a exprimé sa profonde gratitude et sa sincère appréciation au Président, au Premier Ministre, au Gouvernement et au peuple de la République de Maurice pour leur chaleureuse et généreuse hospitalité qui a contribué au succès de la réunion.

Port-Louis, le 04 décembre 2014



**M. Rundheersing Bheenick**  
Président de l'ABCA  
Gouverneur, Bank of Mauritius